

UNIS POUR LES FAMILLES

**Rapport
d'activité
2021**

**Représenter
et donner
avis**



**Animer
le réseau**



**Expert
des réalités
de vie des familles**



**Porter des services
aux familles et
aux personnes
vulnérables**



EDITO

du président de l'Udaf

Ma première assemblée générale s'est déroulée dans des conditions un peu particulières et totalement inconnues, en visioconférence avec vote électronique. La crise sanitaire a amené l'Unaf les Uraf et les Udaf à modifier leurs statuts pour inclure ce nouveau moyen d'expression et de communication.

L'année 2021 s'achève comme celle de 2020, avec la COVID ; après ses confinements, ses déconfinements ; de quoi en perdre ses repères et se poser la question du temps que cela prendra pour sortir de cette pandémie.

Cela fait maintenant 2 ans que nous vivons avec la Covid, en essayant de nous adapter, tant bien que mal, à la situation. En effet, la pandémie a mis en difficultés bien des familles sur les plans professionnel et personnel, posant de réels problèmes pour la garde des tout-petits et aussi pour la garde des enfants scolarisés avec l'absence des professeurs, la fermeture des classes et aussi sur l'interruption des loisirs, ...

Certaines familles ont subi un changement de vie radical qui s'est parfois manifesté par des crises dans le couple, voir même des séparations ou pire, des violences. L'Udaf est présente pour accompagner à la gestion de ces problèmes, par ses activités parentales (conseil conjugal



et familial, médiation familiale, point info famille). Nous devons être vigilants et attentifs envers les familles qui ont besoin de soutien.

2021 m'a permis de rencontrer plusieurs associations, dont certaines vont intégrer l'Udaf. Elles ont le mérite de se faire connaître avec des sujets et activités très variés.

2022 devait nous apporter un peu d'espoir mais la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine, ce qui entraîne le départ de milliers d'Ukrainiens. La France va accueillir une partie de ces réfugiés qui arriveront démunis et qui auront besoin de notre soutien et de notre aide.

Pour accompagner les familles, l'Udaf de la Vendée poursuit son développement avec l'arrivée de nouveaux services et de nouveaux salariés

Je remercie, tout particulièrement, l'ensemble des bénévoles ainsi que les associations pour les projets menés dans leur structure ainsi que leur implication à l'Udaf.

Francis BERNARD

SOMMAIRE

Les quatre missions de l'Udaf / 4
L'Udaf en Vendée / 5
Les temps forts de 2021 / 6
La communication / 7

Institution et vie associative / 8



Conseil d'administration et bureau / 9
Associations adhérentes / 10
Représentations familiales / 13
Les commissions / 14
Convention d'objectifs avec l'Unaf / 15

Pôle action familiale / 16

Famille et parentalité / 17

Education affective relationnelle et sexuelle / 18

Conseil conjugal et familial / 19

Ateliers coparentalité / 20

Médiation familiale / 20

Point Info Famille / 22

Des temps précieux d'écoute et d'échanges / 23

Accompagnement social / 24

Information et soutien aux tuteurs familiaux / 26



Pôle protection juridique des majeurs et mineurs / 24



Pôle administration / 29

Ressources humaines / 31

Organigramme / 33

Informatique / 34



LES QUATRE MISSIONS



1.

Donner un avis aux pouvoirs publics

sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2.

Représenter officiellement l'ensemble des familles

du département auprès des pouvoirs publics, notamment en proposant ou en nommant des représentants familiaux dans différents organismes institués par l'État. Près de 18000 familles du département sont regroupées au sein des 234 associations familiales adhérentes à l'Udaf.

L'UDAF RECUEILLE LA PAROLE DES FAMILLES

Afin de défendre au mieux leurs intérêts, l'Udaf a mis en place un outil au service des familles et de leurs représentants : le Réseau d'observation des réalités familiales. Créé à l'échelle régionale, il permet de collecter des avis pertinents sur ce que vivent les familles au quotidien :

« Observer les familles, telles qu'elles sont, telles qu'elles vivent, telles qu'elles évoluent. »



3.

Gérer des services d'intérêt familial

dont les pouvoirs publics lui confient la charge.

L'Udaf assure la gestion de différents services tels que la protection juridique des majeurs et des mineurs, l'information et le soutien aux tuteurs familiaux, le point info famille, l'éducation affective relationnelle et sexuelle, le conseil conjugal et familial, la médiation familiale, le parrainage de proximité, le point conseil budget, ainsi que la conduite d'ateliers et de conférences à destination des familles et des parents.

4.

Agir en justice

dans le cadre de la défense des intérêts des familles.

L'Udaf est habilitée à exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

L'UDAF EN *vendée*

91 salariés

3 antennes

et 1 nouvelle à Challans en 2022



1 siège social

15 910 familles adhérentes

234 associations



QUELQUES TEMPS FORTS de 2021

30 mars 2021

Déménagement de l'antenne des Sables-d'Olonne.

Les anciens locaux de l'antenne des Sables ont été rachetés par la mairie afin d'y installer un cabinet médical.

C'est pourquoi l'antenne a déménagé provisoirement au 49 rue des Sables aux Sables-d'Olonne, dans les locaux du CCAS.

La ville des Sables-d'Olonne a commencé la construction d'un pôle social pour rassembler les acteurs de la famille et de la solidarité. L'Udaf a intégré le projet et y installera son antenne des Sables courant 2024.

20 mai 2021

Assemblée général de l'Udaf de la Vendée.

Du fait du contexte sanitaire, l'assemblée générale a été réalisée en distanciel et l'élection du nouveau conseil d'administration a été faite via une solution de vote électronique (Légavote).

24 juin 2021

L'Udaf de la Vendée a participé à la journée d'étude sur le thème « Familles : qui es-tu ? Quelles parentalités pour quels enfants ? » organisé par la Ligue Française pour la Santé Mentale avec la présence de psychiatres, de médecins et d'avocats.



25 juin 2021

L'Unaf a tenu son assemblée générale en visioconférence le 25 juin. A cette occasion, Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles s'est adressé aux présidents des Udaf et Uraf, aux directeurs et aux militants familiaux.

16 novembre 2021

1er tournage de la saison Conseil de famille

Ce matin avait lieu le 1er tournage de la saison pour la chronique de l'Udaf « Conseil de famille » sur TV Vendée. Chaque semaine, Régis anime l'émission d'une quinzaine de minutes sur des thèmes de la vie familiale.

23 novembre 2021

Colloque des acteurs de la protection des majeurs

C'est au sein de l'ICAM qu'un public représentatif de tous les professionnels de la protection juridique s'est réuni pour assister à cette journée. La matinée était consacrée à l'intervention d'Aurélien Dutier, sociologue, Julien Duchoze, substitut et Soizic Helleux, juge des contentieux de la protection. La journée s'est achevée par 3 tables rondes sur les thématiques vie quotidienne, santé et logement, animées par l'Areams, Adapei-Aria Vendée et l'Udaf de la Vendée.

Près de 400 professionnels ont assisté à cette journée. Cela a permis de partager des références communes.



Colloque des acteurs de la protection des majeurs



Colloque des acteurs de la protection des majeurs

COMMUNICATION

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'Unaf a lancé en 2021 un vaste chantier de site internet, l'objectif étant de créer un écosystème digital commun à l'ensemble du réseau afin d'améliorer la présence sur le web, mutualiser les flux d'information, harmoniser les contenus et mutualiser les coûts.

L'Udaf de la Vendée fait partie des 22 Udaf pionnières. Tout au long de l'année des réunions de travail ont eu lieu pour un lancement du site prévu en avril 2022.

En 2021, le site internet de l'Udaf a accueilli 44 155 visiteurs, il a touché davantage de personnes qu'en 2020.

Animation de la page Facebook et Twitter pour valoriser les domaines dans lesquels l'Udaf est légitime auprès des familles et positionner le réseau Unaf Udaf Uraf comme un expert sur le sujet.

Le compte Facebook est suivi par 1145 abonnés (+36% en 2 ans). Les publications ont été vues 153 119 fois et ont généré 1601 interactions pour 187 posts.

Le compte Twitter est suivi par 221 abonnés (+28% en 2 ans). Les tweets ont été vus 11 851 fois et ont généré 219 interactions pour 98 tweets.

RELATIONS ET RETOMBÉES PRESSE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les communiqués de presse permettent à l'Udaf de réaffirmer ses positions sur les différentes thématiques relatives à la politique familiale globale et permettent aussi de promouvoir l'activité des services.

12 communiqués de presse ont ainsi été publiés en 2021.

RETOMBÉES PRESSE

En 2021, l'Udaf a fait l'objet de 11 articles de presse, 2 interviews radio et 1 interview télévisé.

De nombreux sujets ont été abordés, cependant les services les plus mis en avant ont été le parrainage de proximité et le point conseil budget.

L'Udaf continue d'animer une chronique depuis 2020 sur TV Vendée tous les mercredis, intitulée « Conseil de famille », dédiée aux problématiques de la famille et de la parentalité sous toutes leurs formes. Retrouvez toutes les émissions sur notre site : www.udaf85.fr

PARTICIPATION DE L'UDAF À DES SALONS OU CONFÉRENCES

- L'Udaf a participé le 25 juin à une rencontre avec les associations familiales de la Vendée et les candidats pour les élections régionales de la liste Vendée de Christelle Morançais. Cette rencontre était l'occasion de parler des associations familiales et de leurs préoccupations auprès des candidats aux élections régionales.

Echanges riches et sincères sur la place des familles et des associations dans la dynamique des territoires.

- La Caf de la Vendée en partenariat avec l'Udaf a organisé le 23 septembre une visio sur le thème : « Naître parents, l'aventure commence ! » avec l'intervention de Cécile Fournier, conseillère conjugale et familiale à l'Udaf.

- L'Udaf était présente, le 8 octobre, au carrefour des maires à la rencontre des élus. Lors de cette matinée de travail, les participants ont été invités à assister à une conférence autour de la thématique suivante « Donner envie : accompagner la transformation ».

- Le 23 novembre a eu lieu le colloque des acteurs de la protection des majeurs, organisé par l'Udaf de la Vendée, l'Arems et l'Adapei-Aria.



 **1 145**
abonnés

Total posts
pour l'année
2021 **187**



153 119 vues

44 155
visites sur le site
www.udaf85.fr

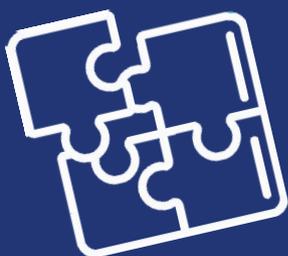
Total tweets
pour l'année
2021 **98**



11 851 vues



11
articles
de presse



ANIMATEUR *associatif*



9

COMMISSIONS

234

ASSOCIATIONS
FAMILIALES



15 910

FAMILLES
MOBILISÉES DANS
LE MOUVEMENT
FAMILIAL VENDÉEN

156

DÉLÉGUÉS FAMILIAUX
INVESTIS DANS LES
CCAS OU CIAS



L'Udaf de la Vendée anime et soutient ses 234 associations familiales adhérentes. Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles. Dans notre département, ce sont plus de 15 910 familles qui adhèrent et bénéficient des services des associations familiales.



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Organisation et bilan de l'année

Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois et le bureau 4 fois.

Nos élus ont abordé les principales missions de l'Udaf : la représentation des familles dans les instances où leur voix doit être entendue, les avis donnés aux pouvoirs publics sur les sujets concernant la famille, et la gestion des services assurés par l'Udaf au quotidien.

LE BUREAU

Il est composé de **10 membres dont 5 vice-présidents**, tous présidents de commission. Il est élu par le conseil d'administration du 15/10/2020. Il se réunit pour travailler en amont sur les sujets qui seront abordés en conseil d'administration.

LES SUJETS TRAITÉS :

- > Situation financière de l'Udaf
- > Compte rendu du travail des commissions (**voir p.14**)
- > Actualités politiques et familiales (le colloque du 24 juin « Familles : qui es-tu? Quelles parentalités pour quels enfants?», ...)
- > Actualités liées au fonctionnement des services
- > L'évolution de l'organisation de l'équipe de direction :
 - remplacement du directeur du pôle PJM
 - recrutement d'un nouveau responsable de service
- > Réflexions sur les projets de l'Udaf
- > L'adhésion de deux nouvelles associations à l'UDAF
- > Travail de réflexion sur « le partage d'une vision managériale commune »



Président
Francis
BERNARD



Trésorier
Baudouin
CAILLEMER



Trésorier adjoint
Gérard
de KERVILER



Secrétaire générale
Monique
GRIMAUULT

Vice-présidents



Olivier
de BRISOULT



Béatrice
GOIN



Nathalie
KARCHER



Secrétaire générale adjointe
Lydie
BRET



Jean-Marie
BATY



Marie-Thérèse
GEMARD

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de **40 membres issus des associations familiales adhérentes**, pour moitié élus par l'assemblée générale et pour moitié désignés par leur mouvement.

Il se réunit pour fixer les grandes orientations de l'union, tant sur le plan institutionnel que sur celui de la gestion de ses services. Il prend toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'Udaf.

LES SUJETS TRAITÉS :

- > Planification de la vie associative (réunions des commissions, du Bureau, du CA)
- > Élection du bureau
- > Préparation de l'assemblée générale
- > Présentation du budget prévisionnel 2021 et arrêt des comptes de 2020
- > Compte-rendu du travail des commissions
- > Retour sur les rencontres avec les élus du département
- > Actualités liées au fonctionnement des services : direction de pôle Action familiale, progression du financement de la médiation familiale, ouverture du service de parrainage de proximité, nouvelle direction au pôle PJM ...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le contexte sanitaire a imposé la tenue de l'Assemblée Générale en visioconférence le 20 mai 2021. Elle a été conduite, sous une forme exclusivement statutaire.

SORTANTS EN 2022

BATY Jean-Marie / de BRISOULT Olivier / CLERMONT Jacques-Henry / DOUTEAU Georges / GIGAUD Gilles / GUILLOTEAU Dominique / KARCHER Nathalie / MACHUT Yolande / BRANQUET Gérard / POIRAUDEAU Nelly

SORTANTS EN 2024

BERNARD Francis / BRETECHE Bénédicte / BROHAN Guylaine / GAUTREAU Annick / GEMARD Marie-Thérèse / GUYET Serge, / HILLAIRET Isabelle / KERGUEN Marina / OIRY Jean-Paul / GENUYT Camille

MEMBRES DESIGNÉS

FAMILLES RURALES FÉDÉRATION DE VENDÉE

Lydie BRET / Soizic CHAILLOU / Monique GRIMAUULT / Dominique PAILLAT

FÉDÉRATION DÉP. DES MAISONS FAMILIALES RURALES

Laurence ARNAUD / Guillaume BERTEAU / Yves-Marie HEULIN

FÉDÉRATION DÉP. DES AFC

Baudouin CAILLEMER

ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION

Sandrine PERROCHON-DITIÈRE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES AFL

Yolande BURNELEAU

ADAPEI - ARIA

Madeleine GUITTET

ASSOCIATION DÉP. DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS

Maryvonne BULTEAU / Marie-Ange JOUBERT

JUMEAUX ET PLUS L'ASSOCIATION

Béatrice GOIN

UNAFAM - [1 poste vacant]

FÉDÉRATION ADMR

Didier BIRAUD / de KERVILER Gérard

LOGIS LA PACIFIQUE

Robert-Jacques CAQUINEAU

ADAPEDA

[1 poste vacant]



ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Un réseau toujours plus fort!

L'Udaf continue de s'agrandir par la force et la diversité de son réseau associatif.

En 2021, elle réunit :

15

MOUVEMENTS FAMILIAUX ADHÉRENTS ET 3 MEMBRES ASSOCIÉS,



234
ASSOCIATIONS FAMILIALES

15 910

FAMILLES QUI COMPOSENT LE MOUVEMENT FAMILIAL VENDÉEN

L'Udaf est composée exclusivement d'associations familiales.

Les familles n'adhèrent pas individuellement à l'Udaf : elles adhèrent à une association familiale membre de l'Udaf.

L'Udaf peut agréer, en qualité d'association familiale, une association ayant pour objet essentiel la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles.

Chaque année, les mouvements et associations transmettent à l'Udaf la mise à jour de la liste de leurs adhérents. La commission de « Contrôle » se réunit ensuite pour valider les listes et examiner les évolutions.

En 2021, l'Udaf accueille 2 nouvelles associations : l'Avant-Deux et Epilepsie 85.



LES MOUVEMENTS À BUT GÉNÉRAL

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES

4 associations
242 familles
917 suffrages



Promotion de la famille et défense de ses intérêts matériels et moraux, en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église catholique.

CDAFAL - ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES

3 associations
121 familles
229 suffrages



Étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles rurales et urbaines. Permettre la participation par les familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du secteur social les concernant.

FÉDÉRATION FAMILLES RURALES

102 associations
8 732 familles
31 746 suffrages



Engagement au quotidien pour la promotion des familles et des personnes et pour le développement de leur milieu de vie. Représentation et défense des intérêts des familles et des territoires où elles vivent, information, prévention et éducation, organisation et gestion d'activités et de services.

LES MOUVEMENTS À BUT SPÉCIFIQUE

ADAPEI-ARIA

412 familles
1 048 suffrages



Mettre en œuvre, promouvoir et garantir l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique ou porteur d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés.

FÉDÉRATION ADMR

91 associations
625 familles
1 158 suffrages



Aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne. Gestion de services d'aide à domicile, de services de santé et d'unités de vie dans lesquels la personne, dans sa globalité, est au centre de son action.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS

731 familles
733 suffrages



Grouper les veufs, veuves, et parents d'orphelins pour créer entre eux un esprit d'entraide mutuelle. Les aider à faire face à leurs devoirs et à leurs charges, assurer la représentation de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics du département.

NOUVELLES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

Un réseau toujours plus fort!



EPILEPSIE 85

Épilepsie 85 est une association nationale régie par la loi du 1er juillet 1901, reconnue d'utilité publique ; elle a pour objet d'améliorer la qualité de vie des personnes épileptiques, ce qui implique son intervention dans les domaines de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle, ainsi que dans celui de la qualité des soins. A cette fin, elle regroupe des personnes épileptiques et leurs proches, des professionnels bénévoles et d'autres associations, dont elle fédère les activités.

- Réunir les patients, leurs proches, les professionnels. Les informer sur la maladie.
- Proposer des lieux d'échanges et de réflexion sur l'épilepsie.
- Être une force de proposition auprès des pouvoirs publics.
- Favoriser la recherche sur l'épilepsie.
- Contribuer à la formation des personnes concernées par l'épilepsie dans les services de la santé, de l'éducation et de l'administration.
- Informer le public afin d'améliorer la représentation de la maladie épileptique et l'accueil de la personne épileptique dans la société.
- Défendre les droits des malades.



Assemblée générale Avant Deux



L'AVANT DEUX

Association fondée en 1984, par des parents, amis de personnes handicapées, et aussi des professionnels. Un groupe de bénévoles continue à faire vivre l'association.

Elle a pour but de promouvoir et d'organiser des activités de loisir, d'échange et de vacances pour des personnes déficientes intellectuelles, afin de favoriser et de développer leur intégration sociale dans différents milieux.

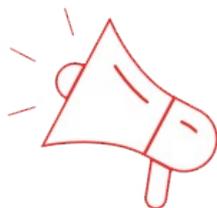
Pour ce faire, l'association organise des séjours où chaque personne trouve sa place grâce à l'organisation en petits groupes (7 personnes en moyenne) permettant une adaptation au rythme et aux possibilités de chacun.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

- Permettre à chacun des adhérents de vivre des vacances « comme tout le monde »
- Contribuer à l'intégration de la personne handicapée dans notre société et faire évoluer le regard porté sur le handicap mental
- Tisser des liens sociaux. Pour les vacanciers, c'est la rupture avec le milieu de vie habituel, la rencontre de nouvelles personnes et un cadre de vie différent
- Permettre à chacun de développer ses capacités dans un environnement sécurisant.

REPRÉSENTATIONS FAMILIALES

Porter la voix des familles



Lors de la création des Udaf en 1945 (Code de l'Action Sociale des Familles), le législateur souhaite disposer d'un interlocuteur officiel pour parler au nom des familles à chaque fois que leurs intérêts sont concernés.

En effet, véritable acteur économique et social, les familles sont des partenaires du dialogue social. Les personnes qui les représentent ont donc un rôle capital à jouer. Le représentant familial est ainsi le porte-parole de l'ensemble des familles du département.

Pour faire entendre la voix des familles, l'Udaf mandate des représentants familiaux au sein de nombreuses instances

45

REPRÉSENTANTS FAMILIAUX EXERCENT LEUR MANDAT DE REPRÉSENTATION

DANS **83** INSTANCES ET ORGANISMES PUBLICS OU PARAPUBLICS



ZOOM SUR...

REPRÉSENTATION DE L'UDAF À LA CAF

L'Udaf nomme 8 administrateurs (dont 4 suppléants) pour assurer sa représentation au sein du Conseil d'administration de la CAF :

- La Commission d'Action Sociale : 6 réunions
- La Commission de Recours Amiable : 10 réunions
- La Commission d'Aide Financière Individuelle : 11 réunions
- La Commission des Pénalités : 3 réunions
- La Commission des marchés : 1 réunion

Sujets d'études :

- > La commission d'action sociale
- > Les séjours VACAF
- > La réforme des APL
- > Le plan rebond



Droit de la famille

6 représentations

Conseil Départemental de l'Accès aux Droits, Commission consultative d'agrément pour l'adoption, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie...



Éducation - formation

5 représentations

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Conseil départemental de la jeunesse des sports et de la vie associative...



Aspects sociaux et économiques

18 représentations

Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse primaire d'assurance Maladie (Cpam), Mutualité Sociale Agricole (Msa)...



Habitat et cadre de vie

13 représentations

Bailleurs sociaux, Fonds de solidarité pour le logement (FSL), Soliha...



Vie quotidienne

41 représentations

Comités des Usagers dans les centres hospitaliers...

140

CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE OU CENTRES INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE

L'Udaf a vocation à être présente dans chacun des CCAS/CIAS du département en tant que représentante des associations familiales.

Dans les CCAS, les représentants familiaux aux côtés des élus et des représentants associatifs animent en effet une action générale de prévention et de développement social dans les communes, apportant ainsi des réponses concrètes aux attentes des familles.

LES COMMISSIONS

Les administrateurs engagés dans l'action

Plusieurs thèmes et enjeux en lien avec l'activité de l'association, des services ou de l'institution familiale sont étudiés au sein de commissions spécialisées. Leur objectif est de réfléchir à des sujets d'actualité et d'accompagner la mise en œuvre de projets.



SOCIOLOGIE, PSYCHOLOGIE ET DROIT DE LA FAMILLE

- La médiation familiale



GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX, HABITAT ET CADRE DE VIE

- Les représentations assurées par les administrateurs
- Le service d'accompagnement social de l'Udaf
- Administrateurs et salariés, les responsabilités partagées sur les questions liées au logement



ÉDUCATION, FORMATION

- La reprise de l'activité du parrainage de proximité
- Le Point Info Famille
- Les rencontres parents d'élèves
- Le conseil conjugal et familial
- Les ateliers de la famille
- Le mariage civil
- L'éducation affective relationnelle et sexuelle : rédaction d'une charte
- La boussole des jeunes



PROTECTION DES MAJEURS

- Evolution du nombre de mesures de protection,
- Projet de familles gouvernantes
- Etude de situations familiales délicates
- Projet de l'antenne de Challans
- Le recrutement du futur directeur de pôle PJM
- L'aide à la vie partagée : état des lieux en Vendée



DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET CONTRÔLE

- L'auto-évaluation du développement associatif initiée par l'Unaf
- La mise en sommeil de l'association ADAPEDA
- Un questionnaire sur les attentes des associations adhérentes à l'Udaf
- L'examen des listes électorales
- Le contrôle des associations
- Etude de l'adhésion de nouvelles associations



FINANCIÈRE

- Clôture des comptes 2020
- Examen des budgets 2021
- Étude du projet de budget 2022



MÉDAILLE DE LA FAMILLE

- 8 dossiers émanant de 7 communes. 5 ne présentent aucune difficulté et ont donné lieu à un avis favorable direct, 3 dossiers ont fait l'objet d'une étude approfondie par la commission. Au final, 6 dossiers ont obtenu un avis favorable de la commission et 2 ont eu un avis défavorable.



COMMUNICATION



RÉSEAU D'OBSERVATION DES RÉALITÉS FAMILIALE

- Malheureusement en 2021, le Réseau d'observation des réalités familiales n'a pas pu conduire ses travaux du fait de la crise sanitaire.



PÔLE ACTION FAMILIALE



13

ACCOMPAGNEMENTS
AU RETOUR À L'EMPLOI

804

JEUNES RENCONTRÉS EN
ÉDUCATION AFFECTIVE
RELATIONNELLE ET
SEXUELLE



117

SÉANCES
DE MÉDIATION
FAMILIALE



180

CONTACTS PRIS
AU POINT INFO
FAMILLE

1368

CONTACTS AU SERVICE
INFORMATION ET SOUTIEN
AUX TUTEURS FAMILIAUX



FAMILLE ET PARENTALITÉ

nouveauté
2021

PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

Aider un enfant à grandir

Créé en 2021, le service de parrainage de proximité c'est une relation privilégiée qui se construit au fil du temps entre un parrain et un filleul. Cette démarche repose sur du bénévolat, des valeurs de solidarité et de partage.

C'est du temps partagé entre un enfant et un adulte ou une famille. Le parrainage de proximité est gratuit et ouvert à tous, pour les enfants de 0 à 25 ans. L'avis de l'enfant ou du jeune est sollicité.

L'équipe est constituée d'une éducatrice spécialisée, d'un psychologue, d'une conseillère

conjugale et familiale et de 4 ambassadeurs.

Des réunions d'équipe (une fois par mois) pour définir le rôle et la mission de chacun, faire le point sur les rendez-vous à venir, les projets en cours.

Une commission de Parrainage (une fois par mois) fait le point sur les situations des parrainages, échange sur les candidatures de parrains et/ou marraines et enfants ou jeunes et valide les parrainages à mettre en place.

LES RENCONTRES

L'accompagnement et le suivi du parrainage c'est rassembler tous les parrains, marraines, filleuls et familles ainsi que futur parrains ou filleuls autour d'une activité pour passer un moment agréable ensemble et faire le point des parrainages.

- Festiv'Eté le 10 juillet 2021 au Haras de Vendée avec pique-nique
- Festiv'Hiver le 4 décembre 2021 à l'Historial de Vendée

C'est aussi des temps de rencontres avec les parrains et marraines animés par la psychologue : le 23 novembre 2021 autour du rôle de chacun dans le parrainage 8 personnes dont 2 futurs parrains et marraines.

Et des temps de rencontres avec les familles animées par la conseillère conjugale et familiale de l'Udaf autour des repères affectifs et sexuelles pour les jeunes de 12 à 17 ans : le 15 novembre 2021 avec 3 familles.



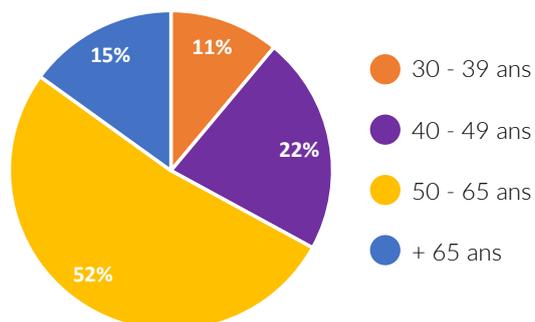
32
ENFANTS
PARRAINÉS



27
PARRAINS
MARRAINES

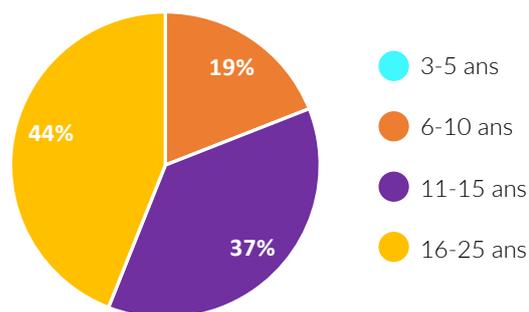
PROFILS DES PARRAINS

MOYENNE D'ÂGE

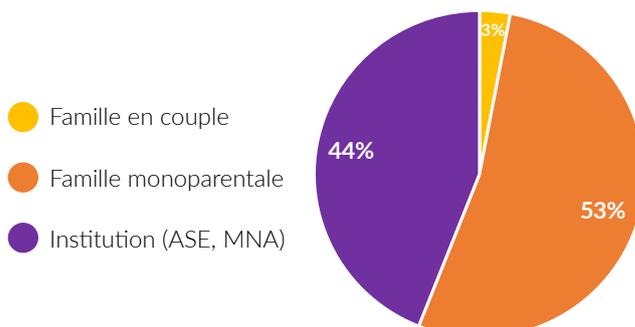


PROFILS DES FILLEULS

MOYENNE D'ÂGE



ENVIRONNEMENT FAMILIAL



ÉDUCATION AFFECTIVE RELATIONNELLE & SEXUELLE

Permettre aux jeunes de s'exprimer et d'échanger

Intervention dans les établissements scolaires pour les jeunes de la 3ème à la terminale.

Grâce à des couples de bénévoles formés tout au long de l'année et accompagnés par la conseillère conjugale et familiale de l'Udaf, un programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle basé sur les questions des jeunes est proposé aux établissements scolaires. Ces temps permettent aux jeunes d'aborder la sexualité en terme de relation à soi et à l'autre, en terme de prévention et de s'approprier une image positive de la sexualité.

30

interventions dans 11 établissements scolaires



804

jeunes rencontrés

La conseillère conjugale et familiale a mis en place **des interventions à destination des jeunes adultes (de 18 à 25 ans)** parce que l'EARS ne doit pas s'arrêter après le lycée. Ces actions intègrent une approche sur la conjugalité et la violence dans les relations.

Avec la situation sanitaire, l'accès aux étudiants dans leurs structures n'a pas pu se mettre en place. Toutefois la conseillère conjugale et familiale a été sollicitée par un autre partenaire :

7 séances de mai à juin 2021 ont été réalisées dans un **centre maternel** (établissement d'accueil mère-enfant) pour deux groupes de 3 à 4 personnes.

Exemples de thèmes abordés :

- > La connaissance de soi (estime de soi)
- > Le couple et la communication
- > Le couple et la relation amoureuse
- > Le consentement et les violences conjugales

Une deuxième session a été proposée à partir de novembre sous la forme de **groupe de parole** auprès de 5 à 6 personnes. L'objectif est d'échanger, de réfléchir, de partager son vécu avec d'autres participants.

La conseillère a accompagné les réflexions et apporté des outils autour des thèmes : «Différencier le conflit de la violence conjugale au sein du couple» et «Est-il possible d'envisager de rencontrer quelqu'un après une séparation ?»

La conseillère propose un **programme de formation à destination des professionnels : Regard et posture professionnels face à l'afectivité et la sexualité des jeunes.**

Afin de mettre l'EARS au coeur de l'action éducative nous proposons un programme de formation aux professionnels comprenant 3 niveaux, qui dans leur rôle éducatif souhaitent se former pour aborder les questions liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès des jeunes ou auprès d'autres publics.



8 octobre 2021:

Journée de formation avec l'intervention de Mme Margot Fried Filliozat, sexologue.



Intervention sur :

Déconstruire les normes créées par les images pornographiques et les médias.

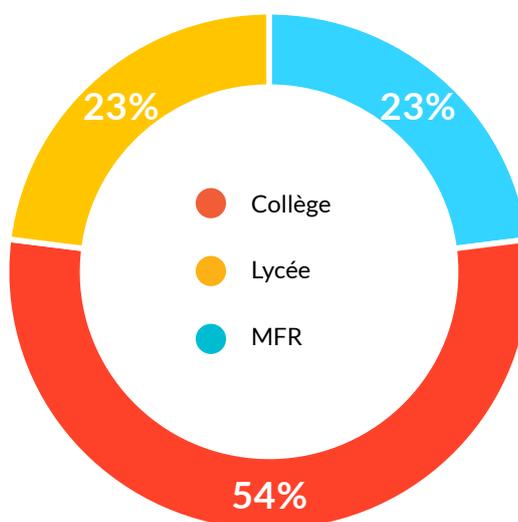
Des outils pour mieux comprendre le consentement.

Accompagner au mieux les jeunes dans la construction.

25 juin 2021 : Bilan des interventions de l'année scolaire 2020-2021 et présentation des perspectives (réécriture de la charte en EARS, mise en place de l'audit des intervenants) et des nouveaux dispositifs au sein de l'EARS.



INTERVENTIONS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES



CONSEIL CONJUGAL & FAMILIAL

Entretien ou rétablir le dialogue au sein du couple et de la famille

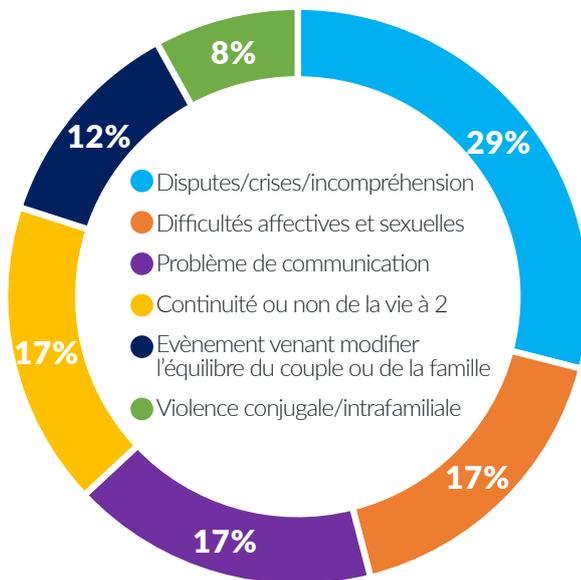
De par sa formation la conseillère conjugale et familiale accompagne à travers des entretiens toute personne seule, en couple ou en famille dans le domaine relationnel, affectif, conjugal et familial.

Elle aide à dépasser une situation de conflit et à rétablir le dialogue au sein d'un couple, de la famille. L'objectif est d'envisager sereinement l'avenir en respectant les besoins et les intérêts de chacun.

21 SITUATIONS
(18 problématiques de couples et 3 problématiques individuelles).



62 SÉANCES
(31 en 2020)



D'OÙ VIENNENT LES PERSONNES RENCONTRÉES ?

37% des personnes rencontrées ont été orientés par un travailleur social

21% par les médias

16% par connaissance

16% par le service de médiation familiale de l'Udaf

5% par un psychologue

5% par une association

LES SUJETS ABORDÉS :

- > Les changements de vie : deuil, solitude, retraite, départ des enfants, maladie...
- > La vie affective : orientation sexuelle, désir d'enfant, accueil d'enfant, interruption de grossesse, contraception, infections sexuellement transmissibles...
- > Les conflits, les difficultés, les crises, l'autorité parentale, la violence...



AUTRES ACTIONS

- 5 novembre : atelier à la Roche-sur-Yon sur le thème « Quand je te demande de m'écouter » avec 8 participants.
- Présentation du conseil conjugal et familial lors du REAPP des Sables-d'Olonne et de la Roche-sur-Yon sur le thème de la séparation.
- 23 septembre : « Comment prendre soin de chacun.e dans le tourbillon de l'arrivée de l'enfant ? » à la demande de la CAF de Challans.
- 11 mai : intervention dans le lycée EREA des Sables-d'Olonne auprès de 19 jeunes en CAP 2ème année, en co-animation avec une psychologue, afin de sensibiliser les élèves à l'égalité et au respect entre les filles et les garçons et prévenir des comportements et/ou des violences sexistes.
- Intégration du conseil conjugal et familial dans le dispositif « La boussole des jeunes ».

nouveauté
2021

LES ATELIERS COPARENTALITES

La coparentalité dans l'intérêt de l'enfant



En 2020, l'Udaf et la Maison des Adolescents ont répondu à l'appel à projet de la CAF, la MSA, le ministère de la Justice, le Conseil Départemental pour la mise en place d'ateliers pour les parents en cours de séparation ainsi que leurs enfants. Leur mise en oeuvre a été perturbée par la pandémie.

En 2021, l'Udaf et la Maison des Adolescents ont mis en place un atelier qui s'est déroulé sur deux mercredis après-midi de 15h à 17h. Quatre enfants de 3 fratries différentes ont été pris en charge par [une art thérapeute](#) et [une conseillère](#)

[conjugale et familiale](#) pour travailler autour des émotions dues à la séparation de leurs parents et la recherche de ressources positives pour les aider dans cette étape de vie.

Huit adultes quant à eux ont échangé et réfléchi sur la notion de l'autorité parentale, la notion de coparentalité, les émotions et rôles que peuvent prendre leurs enfants dans leur séparation. Ils sont accompagnés par [une médiatrice familiale](#), [une psychologue](#) et [une professionnelle de la Maison des Adolescents](#).

MÉDIATION FAMILIALE

Résoudre à l'amiable les conflits familiaux et restaurer le dialogue

La médiation familiale propose aux membres de la famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions de se rencontrer en présence d'un tiers qualifié, neutre et impartial pour rétablir le dialogue et rechercher des solutions concrètes. Au sein de l'Udaf deux médiatrices diplômées d'Etat, accompagnent les personnes en toute confidentialité.

La médiation familiale propose aux personnes un espace pour renouer le dialogue, exprimer leurs émotions, trouver par et pour elles-mêmes des solutions à leurs problématiques : séparation, succession conflictuelle...

170 ENTRETIENS D'INFORMATION PRÉALABLE

(pour 185 bénéficiaires)



95% en démarche spontanée

117

SEANCES DE MÉDIATION

soit 46 processus* engagés.

* le processus de médiation se déroule sur une période allant, en général, de quelques semaines à 6 mois, au rythme d'un entretien tous les 15 jours/3 semaines.



82 ENFANTS

ont été concernés par l'engagement en médiation familiale de leurs parents.

84%

DES SITUATIONS

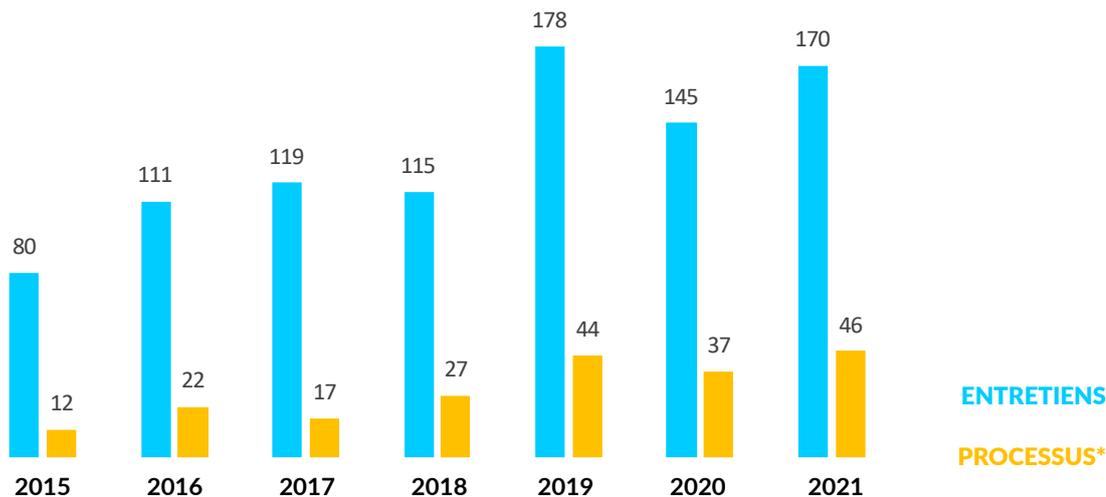
rencontrées en 2021 relevaient d'une séparation de couple.

16% relevaient de conflits relationnels : ruptures de liens grands-parents/petits-enfants, parents/jeunes adultes, parents/ados, désaccords de fratries.

Plus d'1/3 s'est engagé en médiation familiale.



EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DEPUIS L'OUVERTURE DU SERVICE

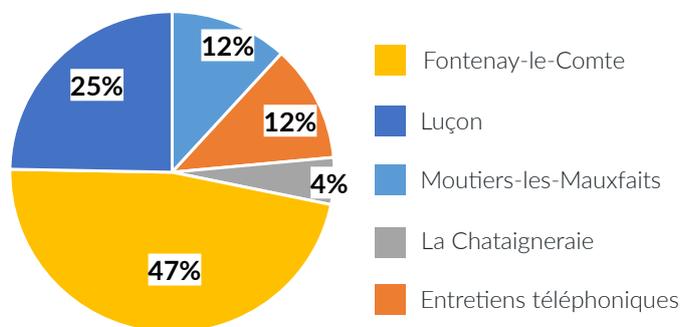


D'OÙ VIENNENT LES PERSONNES RENCONTRÉES ?

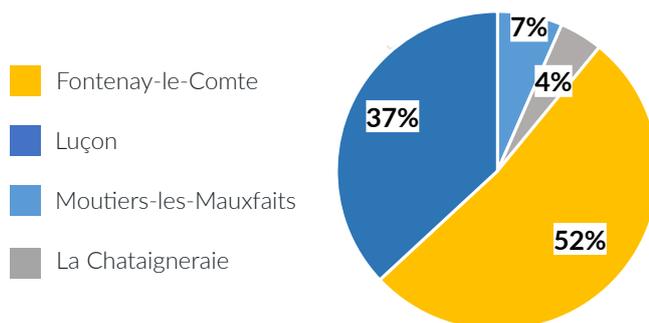
24% des personnes avaient déjà rencontré une médiatrice familiale

- 22% par des travailleurs sociaux
- 17,5% par le Tribunal judiciaire
- 11% par le bouche à oreille
- 6% par la CAF
- 4,5% par la MSA
- 4,5% par des avocats
- 4,5% par des thérapeutes, médecins
- 2% par les médias
- 4% non connu

LIEUX DES ENTRETIENS D'INFORMATION



LIEU DU SUIVI DE LA MÉDIATION



VU DANS LA PRESSE !

Solène Moulet, médiatrice familiale à l'Udaf, a été interviewée dans le numéro de novembre du magazine mensuel «Essentiel santé» dans le cadre d'un article consacré aux pensions alimentaires et à l'intermédiation financière.

Une émission a également été consacrée à la médiation familiale de l'Udaf dans Conseil de Famille sur TV Vendée le 24 novembre dernier.





LE POINT INFO FAMILLE

Aiguiller chacun dans le vaste champ des services aux familles

Ce lieu d'accueil et d'écoute est accessible à toute personne qui souhaite obtenir une information, trouver une solution, mieux connaître les professionnels et associations qui l'entourent.

Leurs questions peuvent concerner la garde d'un enfant, l'aide à un proche en perte d'autonomie, la résolution d'une difficulté sociale ou économique au sein de la famille, le micro crédit, une question juridique ou administrative, l'aide à la fonction parentale...

NOS MISSIONS :

ÉCOUTER d'une façon attentive et bienveillante en garantissant un accueil gratuit, sans condition, anonyme et confidentiel.

INFORMER en délivrant des données fiables et actualisées. Grâce à notre connaissance approfondie du territoire et un travail continu en réseau, nous apportons des réponses de proximité.

ORIENTER vers l'organisme (institutionnel ou associatif) compétent, et/ou vers le dispositif d'aide aux familles et à la parentalité le plus adapté aux besoins. C'est un véritable lieu d'aiguillage dans le champ très vaste et très riche des services aux familles.

180 CONTACTS ont été pris au Point info famille sur l'année 2021 :

UNE REPRÉSENTATION AU SEIN DU REAAP DÉPARTEMENTAL

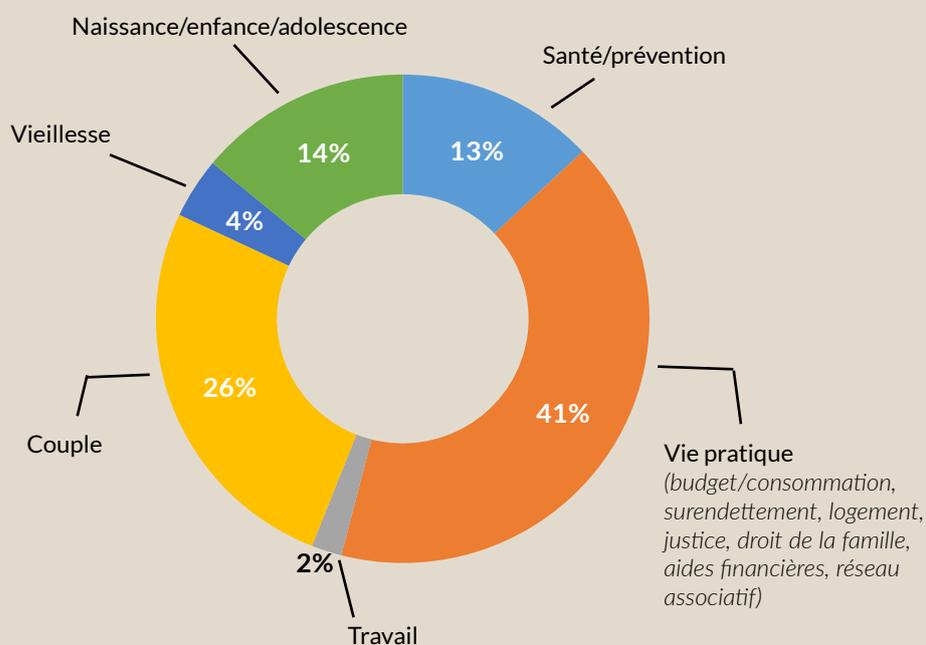
Le REAAP réunit les partenaires et les parents qui, dans leur travail, leur action et leur implication souhaitent offrir à tous les parents des espaces de paroles, d'écoute, d'échanges et de conseils autour de leurs préoccupations, leur quotidien, leur envie d'agir pour le bien être de leur enfant.

Afin de créer une dynamique et d'assurer à ce dispositif la cohérence et l'impulsion nécessaire, le réseau REAAP réunit les acteurs qui souhaitent se rencontrer, échanger et développer des projets autour du soutien à la fonction parentale.

De par ses missions le Point Info Famille est un membre actif de ce réseau.

Le REAAP départemental s'est réuni en visio le 18 novembre 2021 sur le thème « Comment gérer les enfants difficiles ? ».

NATURE DES DEMANDES



DES TEMPS PRÉCIEUX D'ÉCOUTE ET D'ÉCHANGES

Trois psychologues, professionnelles de l'enfance, de l'adolescence, de l'éducation et du retour à l'emploi se mettent au service de parents, de fratries, de personne en recherche d'emploi. Leur écoute professionnelle, leurs outils et leur connaissance de la gestion des groupes accompagnent les actions menées par l'Udaf sur tout le territoire de la Vendée.

RENCONTRES PARENTS D'ÉLÈVES

Ces rencontres constituent pour l'Udaf et les responsables familiaux une contribution essentielle à la mission de soutien et d'information aux familles. En effet, elles donnent aux parents la possibilité d'être vraiment écoutés, de recueillir des informations et d'échanger en petit groupe dans un climat de confiance, en toute confidentialité.

Animées en soirée par des psychologues, professionnels de la famille et de l'éducation, ces moments d'échanges et d'entraide mettent l'accent sur la fonction parentale et la relation parents/enfants/adolescents.

L'Udaf a la volonté de continuer à développer cette action auprès des familles vendéennes.

Les rencontres sont mises en place grâce au soutien de la CAF et du Conseil départemental de la Vendée.

En 2021, l'Udaf a mis en place ces rencontres-parents d'élèves (pour certaines, le cycle complet de 4 rencontres n'a pas pu se réaliser à cause du contexte sanitaire lié COVID et à la réglementation en vigueur dans les établissements scolaires).

- > 2 au collège Saint-Joseph de Chantonnay
- > 2 à l'école Gaston Chaissac de Vix
- > 5 au collège Sainte-Marie de Chavagnes-en-Paillers
- > 1 à l'école Jeanne d'Arc de la Meilleraie-Tillay

EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS :

- > La relation dans la fratrie
- > Poser un cadre pour nos enfants et nos adolescents
- > La gestion des émotions
- > Les écrans : autoriser, interdire, comment faire ?

RENCONTRE À DESTINATION DES FAMILLES DONT UN ENFANT EST PORTEUR DE HANDICAP

L'ADAPEI-ARIA a demandé à l'Udaf d'organiser des espaces de parole pour les parents des enfants porteurs de handicap, et leurs frères et sœurs. La cellule familiale se retrouve dans une situation particulière avec l'arrivée d'un enfant porteur de handicap. Ces espaces permettent à chacun de venir déposer des paroles, des difficultés, des interrogations.

Ces rencontres se font en soirée dans les centres habitats de l'ADAPEI-ARIA. Elles durent 2 heures et sont animées par deux psychologues.

Cette année l'Udaf a été sollicitée dans 5 secteurs. Il y a eu des annulations à cause du COVID et un groupe a pu se tenir à Montaigu.

EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS :

- > Mes inquiétudes face à l'avenir de mon proche
- > Avec le handicap dans la famille : des émotions encore plus fortes
- > L'obligation d'être fort face au handicap

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET BUDGÉTAIRE



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le service d'accompagnement social a pour vocation de mener des accompagnements personnalisés sur l'ensemble du département pour :

- Prévenir et/ou faire face aux difficultés financières
- Permettre l'accès ou le maintien des droits sociaux
- Donner à tous les publics les clefs de compréhension d'une meilleure gestion budgétaire
- Soutenir les compétences budgétaires et financières des familles tout au long de la vie
- Lutter contre le surendettement, les situations d'expulsion...

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé est une mesure d'accompagnement social destinée à toute personne qui met sa santé ou sa sécurité en danger du fait de ses difficultés à gérer ses prestations sociales. (convention avec le Conseil Départemental)

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire prononcée par le juge du contentieux et de la protection (juge des tutelles), est une mesure d'accompagnement social possible qu'en cas d'échec de la MASP. Elle a pour objectif de rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources.

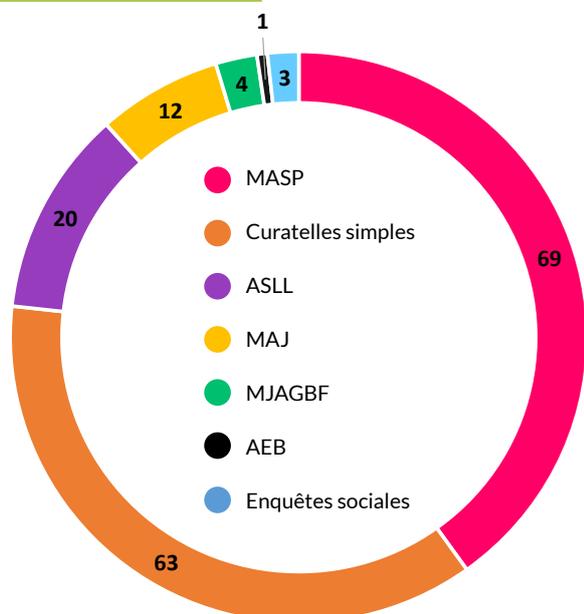
La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial est ordonnée par le juge des enfants, pour garantir une bonne gestion des prestations familiales dans l'intérêt de l'enfant.

La curatelle simple, est ordonnée par le juge du contentieux et de la protection. La personne accomplit seule les actes de gestion courante. Le curateur intervient pour tout ce qui concerne les actes importants engageant le patrimoine.

L'accompagnement social lié au logement s'adresse aux salariés confrontés à des difficultés personnelles et/ou professionnelles qui génèrent un déséquilibre financier et/ou viennent fragiliser le maintien dans leur logement ou empêchent l'accès à un logement. (convention avec Action logement)

L'aide éducative budgétaire est un dispositif proposant un soutien aux familles ayant des difficultés liées à la gestion de leur budget. Les familles bénéficient d'une aide technique et d'un accompagnement assurés par une conseillère en Economie Sociale et Familiale dans la plus stricte confidentialité et en toute neutralité. (convention avec le Ministère de l'économie et des finances)

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI

Cet accompagnement réalisé par l'Udaf est proposé par les travailleurs sociaux CAF aux usagers de leurs services à travers des rendez-vous individuels ou des réunions de présentations collectives au sein des accueils CAF sur tout le territoire de la Vendée.

L'accompagnement de ce retour à l'emploi se travaille avec un public qui est principalement en congé parental. Il se fait dans un cadre détaillé pour chaque rendez-vous de 1h30 avec un maximum de 4 rendez-vous sur une durée de 3 à 6 mois avec une psychologue.

EXEMPLES DE THÈMES ABORDÉS :

- > Relire le parcours professionnel et valoriser les compétences
- > Aborder les difficultés et les craintes professionnelles, personnelles ou familiales qui émergent afin de les dépasser
- > Définir un projet professionnel qui corresponde aux attentes
- > Rédiger un CV, une lettre de motivation et préparer un entretien



POINT CONSEIL BUDGET



Permettre de retrouver un équilibre budgétaire



Dispositif labellisé, le Point conseil budget a pour objectif de prévenir les difficultés financières conduisant aux situations de mal endettement et de surendettement, ou à leur réitération.

L'Udaf accompagne gratuitement et en toute confidentialité toute personne résidant dans **le sud Vendée** qui nous sollicite pour des questions relatives à la gestion budgétaire et financière.

NOUS DÉLIVRONS :

- > des informations sur l'ouverture de droits, des démarches à suivre,
- > des explications sur les courriers administratifs ou liés au surendettement,
- > des conseils sur des problèmes juridiques,
- > une aide à la constitution d'un dossier de surendettement,
- > une aide éducative budgétaire, pour accompagner la personne dans l'élaboration de son budget prévisionnel après avoir identifié son fonctionnement budgétaire.

Cette année l'équipe a participé à 3 réunions thématiques :

3 juin 2021

Formation au jeu Dilemme de Crésus.

21 octobre 2021

Participation à une table-ronde de la conférence régionale de la stratégie pauvreté (déclinaison départementale)

34 ACCOMPAGNEMENTS
(98 rendez-vous d'information).



44%

sont des
COUPLES AVEC ENFANTS



56%

SONT EN ACTIVITÉ

(salarié, ESAT, apprentissage ou arrêt maladie)

Une émission a également été consacrée au PCB de l'Udaf dans Conseil de Famille sur TV Vendée le 9 juin dernier.

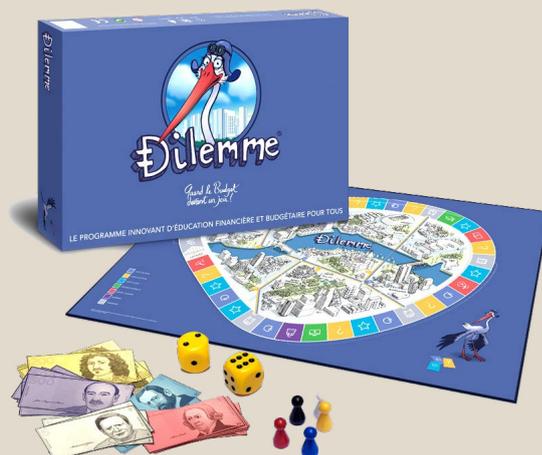


ÉDUCATION BUDGÉTAIRE

Dilemme® est un programme d'éducation financière et budgétaire de l'association CRÉBUS.

Le jeu a été acquis en 2018 par l'Udaf qui met en place des interventions dans plusieurs établissements scolaires.

Plus d'infos : www.dilemme.org



INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

Des réponses concrètes à des demandes toujours plus nombreuses

L'Udaf accompagne les personnes dont un membre de la famille ou un proche semble ne plus faire face à ses obligations quotidiennes. Son service d'Information et de soutien aux tuteurs familiaux leur apporte aide et information, pour comprendre les procédures à entreprendre et les responsabilités auxquelles cette situation conduit.

Le service donne de l'information générale sur les mesures de protection auprès des familles, des professionnels, ou de toute personne se questionnant sur la vulnérabilité d'un adulte.

Il apporte une aide personnalisée pour que les familles, qui exercent une mesure de protection, appréhendent au mieux leurs missions.

Le service ISTF est présent deux demi-journées par mois principalement dans les tribunaux des Sables d'Olonne et de Fontenay le Comte en 2021. Les familles rencontrent les intervenantes après avoir été entendues par le juge des contentieux de la protection.

Chaque année pendant 2 jours, les intervenantes animent une formation sur le thème « Les majeurs en difficulté : entre accompagnement et protection juridique ». Cette formation s'adresse aux professionnels et bénévoles en lien direct ou indirect avec des majeurs protégés ou à protéger.

ANIMER DES INTERVENTIONS À LA CARTE AU SEIN DES SERVICES

Cette année, l'équipe ISTF a mené 8 interventions collectives :

- > **1 atelier** « Comptes-rendus de gestion : de la théorie à la pratique » apportant un soutien technique à la réalisation du compte-rendu de gestion des familles exerçant une mesure de protection (21 participants).
- > **5 interventions** extérieures auprès de 91 professionnels de la santé et du médico-social et étudiants.
- > **1 intervention** auprès de 8 jeunes (et 3 professionnels) accueillis et accompagnés en IME pour aborder les sujets autour de la majorité.
- > **5 sessions de formation** auprès de 64 professionnels et bénévoles, ce qui équivaut à 796 heures de formation

(dont 3 sessions de 2 jours auprès des travailleurs sociaux du Conseil Départemental).

- > **2 présentations du métier** de MJPM auprès de 90 élèves de 2^{nde} à la terminale au Lycée Savary de Mauléon aux Sables d'Olonne

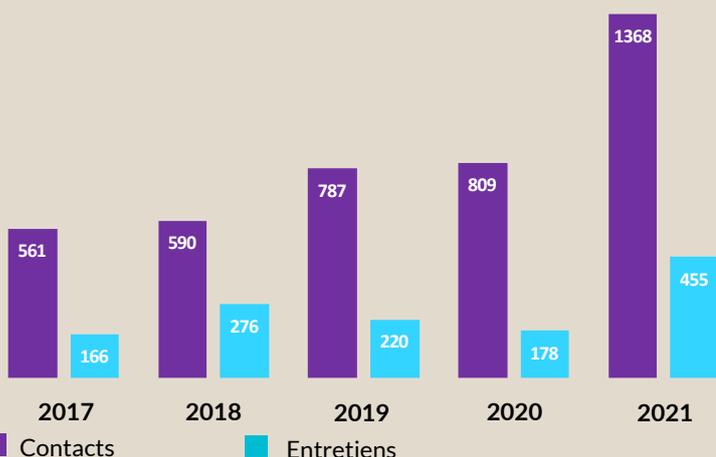
Le contexte sanitaire n'a pas permis de proposer une conférence grand public ainsi que le rassemblement des services ISTF de la région.



CAFE TUTEURS

Le café tuteurs est un espace/ temps de partage et d'écoute autour d'une thématique. Le 1^{er} café tuteurs a eu lieu en juillet 2021 sur le thème « La réforme de la justice : loi du 23/03/19 et ses impacts sur les droits des majeurs protégés » avec la participation de 16 familles.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ SUR 5 ANS



1368

CONTACTS

(appels, mails, visites spontanées à l'accueil) **+70% de plus qu'en 2020**



310

RENCONTRES

avec les familles réalisées au sein des **tribunaux judiciaires**

DONT

205

DEMANDES

faites par des professionnels

145

ENTRETIENS

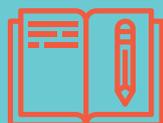
réalisés avec les familles dans les différents lieux de permanence

PÔLE PROTECTION JURIDIQUE *des majeurs et mineurs*



2068

MESURES DE
PROTECTION
SOCIALE ASSURÉES
PAR L'UDAF



377

NOUVELLES MESURES



PROTECTION JURIDIQUE

Dialoguer, informer et soutenir

La protection juridique des majeurs s'avère nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile.

Pour l'accompagner et le mettre à l'abri d'actes malencontreux, le juge des tutelles ordonne une mesure de protection. Celle-ci est exercée par l'Udaf, désignée au préalable par le juge quand la famille de la personne à protéger ne peut pas assumer cette responsabilité.

Le pôle de protection des majeurs assure le suivi des mesures de **protection** (mandats spéciaux, curatelles, tutelles).

LES MESURES JUDICIAIRES DE PROTECTION DES MAJEURS (MJPM)

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une **mesure de protection** juridique (tutelle, curatelle...) par laquelle un tiers l'aide à protéger ses intérêts.

L'Udaf de Vendée réalise ses missions dans l'intérêt des personnes protégées et accompagnées, en recherchant si cela est possible leur consentement, voire leur adhésion.

Les gains socio-économiques apportés par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs sont incontestables. Par leurs actions, les MJPM participent à l'autonomie des personnes protégées en leur apportant un soutien aussi bien juridique et administratif, que social et psychologique. Ils empêchent ainsi de faire de la vulnérabilité des personnes majeures protégées un obstacle pour l'exercice de leurs droits fondamentaux.

LA MISSION DES MJPM

La promotion des capacités de la personne majeure et de son «pouvoir de décider» et de faire des choix de vie personnels.

La recherche de son consentement, tout au long de la mission de protection

La garantie du plein exercice de ses droits fondamentaux que sont le droit de vote, le droit au mariage, au PACS, au divorce, la liberté du choix de lieu de vie et d'aller et venir.

La considération de la personne sans stigmatisation.

CONSEIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Au nombre de trois (La Roche-sur-Yon, Fontenay-le-Comte, les Sables-d'Olonne), les conseils sont constitués de représentants des personnes accompagnées, des familles, du conseil d'administration et du personnel.

Ces instances permettent de répondre aux interrogations des personnes accompagnées et des familles sur le fonctionnement du service, ainsi que de solliciter leurs avis sur les différents projets.

Malgré le contexte sanitaire le Conseil des Personnes Accompagnées s'est réuni 2 à 4 fois sur les trois secteurs.

Le 4 novembre, le Conseil des Personnes Accompagnées de la Roche-sur-Yon a été renouvelé.

Le mandat spécial, dans le cadre de la sauvegarde de justice, est une mesure limitée dans le temps. Elle a pour effet de confier l'accomplissement d'un ou plusieurs actes déterminés. Le juge peut aussi confier une mission de protection de la personne.

La curatelle est une mesure pour les personnes qui ne sont pas hors d'état d'agir par elles-mêmes. Elle confère assistance et/ou contrôle au mandataire judiciaire de manière continue dans les actes importants de la vie civile (actes liés au patrimoine, gestion des ressources...). Le juge peut aussi confier une mission de protection de la personne.

La tutelle est une mesure qui s'adresse aux personnes reconnues ne pas être en capacité d'agir par elles-mêmes. Elle confère représentation d'une manière continue le majeur dans les actes de la vie civile. Le juge peut aussi confier une mission de protection de la personne.

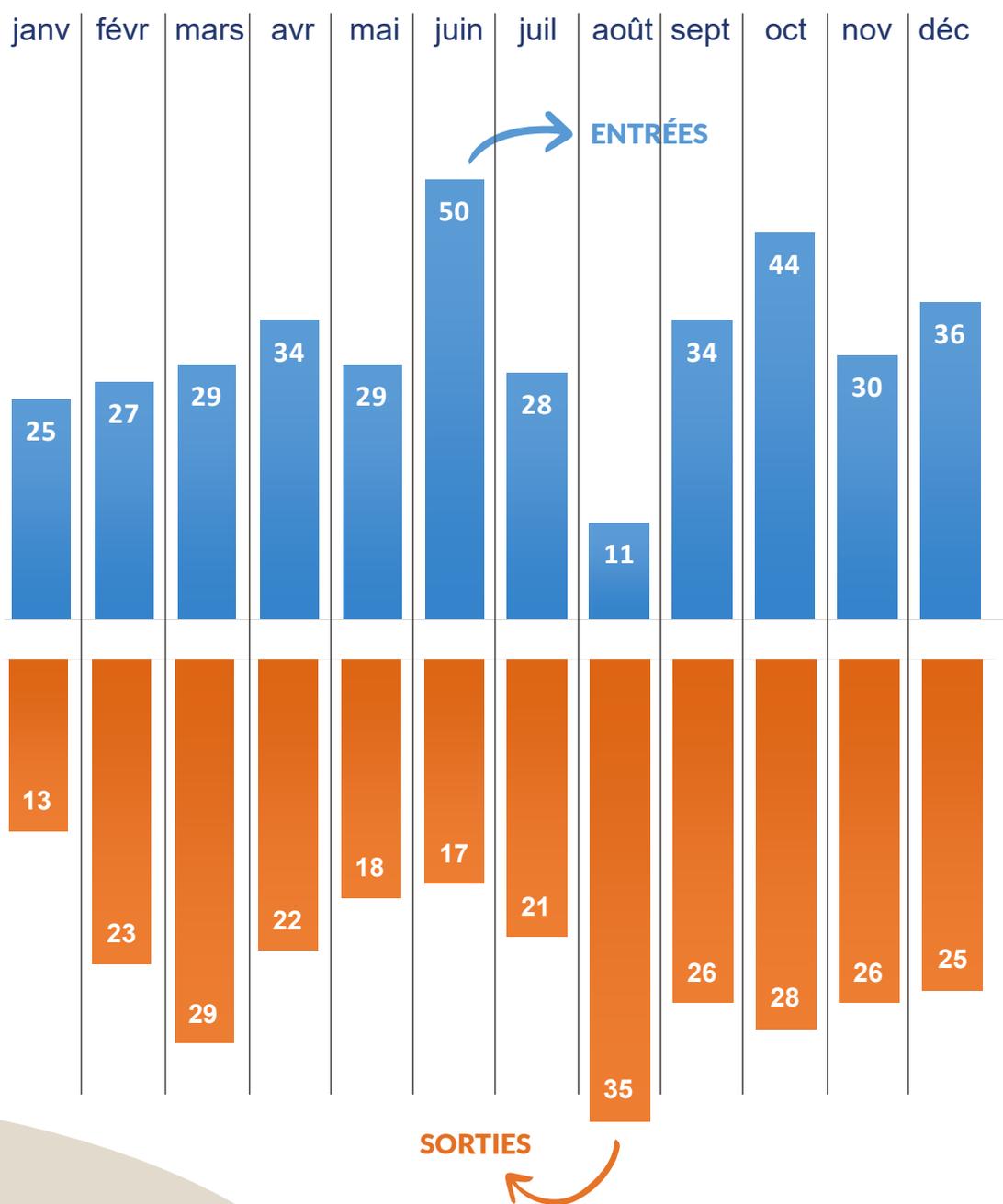
“

2068 mesures

En 2021, l'activité du pôle «Protection juridique» a augmenté de 4% par rapport à 2020.

L'ACTIVITÉS

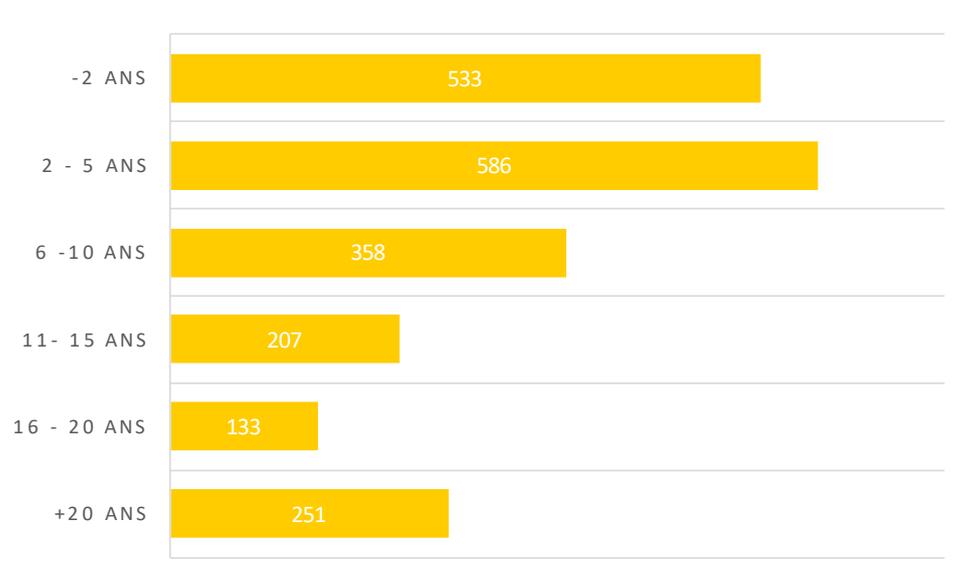
Evolution des mesures de protection en 2021



En 2021, l'activité du pôle «protection juridique» a augmenté.

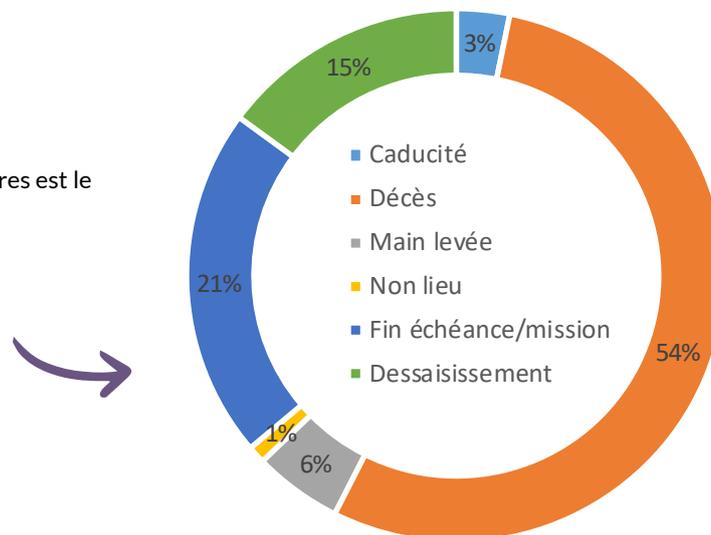
Pour prendre la réelle dimension de l'activité du service dans l'exercice de mesures de protection, il faut tenir compte des flux. L'Udaf a été nommée en 2021 pour 377 nouvelles mesures contre 207 en 2020. L'activité du service est continuellement dense, avec un pic de nouvelles mesures en juin.

Ancienneté des mesures MJPM en 2021

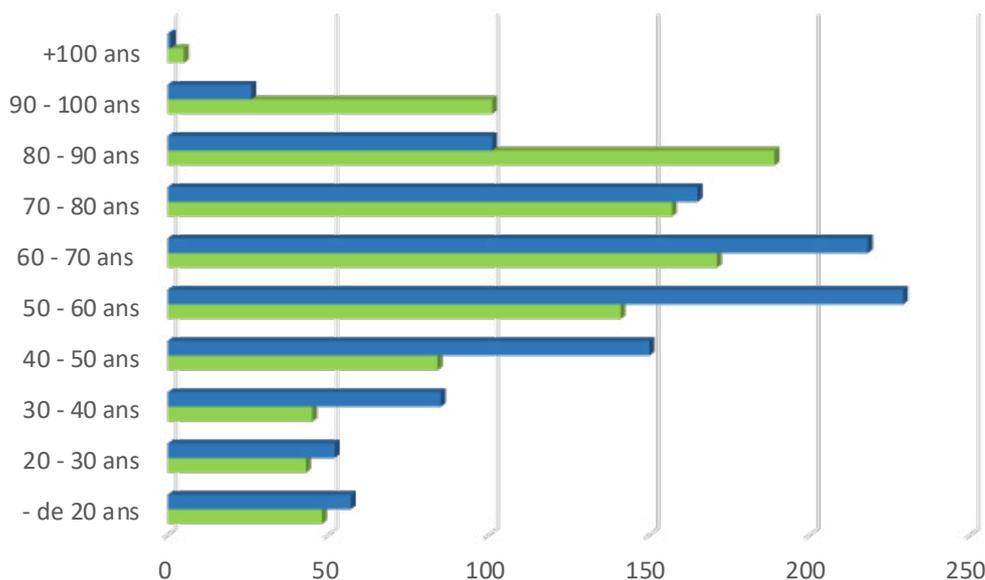


Le motif principal de la clôture des mesures est le décès de la personne protégée.

Motifs de clôture des mesures en 2021



Répartition par âge et par sexe de la population des majeurs protégés de l'Udaf.



Lorsque l'on s'attache aux caractéristiques de la population des majeurs protégés de l'Udaf, la répartition est 48% féminine, 52% masculine.

On note une tranche des plus de 80 ans plus importante, chez les femmes. Alors que sur les tranches 30 à 70 ans, ce sont les hommes qui sont majoritaires.



LA VIE des services



91 salariés

POUR 83,86 ETP

+5 STAGIAIRES

- > Conseillère conjugale et familiale
- > Diplôme d'Etat de médiateur familial
- > Stage BTS ESF
- > Licence sciences sociales (2)

+3 contrats alternance

- > 1 apprentie sur 2 ans en BTS SP3S
- > 1 apprentie sur 1 an en Licence Ressources Humaines
- > 1 contrat sur 2 ans de professionnalisation en Master comptabilité

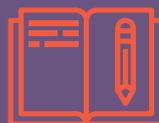
+2 volontaires service civique



Création d'un nouveau service :

Le parrainage de proximité le 1er février 2021

Création d'un poste de direction du pôle «Action familiale» à partir du 1er avril 2021



39 MANDATAIRES JUDICIAIRES
JURISTES
RÉFÉRENTES SOCIALES

34 SECRÉTAIRES
COMPTABLES
RÉFÉRENTE INFORMATIQUE
ARCHIVISTE

6 CADRES

3 CONSEILLÈRES AU SERVICE D'INFORMATION
ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

1 CHARGÉE DE MISSION POINT INFO
FAMILLE - PSYCHOLOGUE

2 MÉDIATRICES FAMILIALES

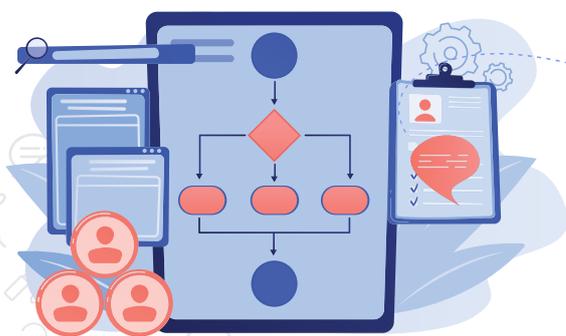
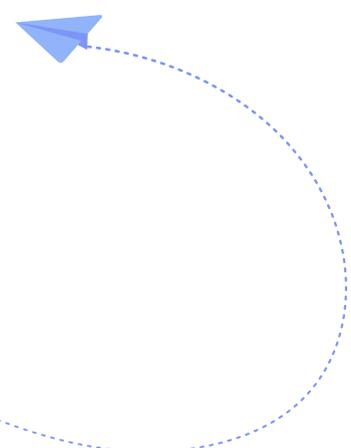
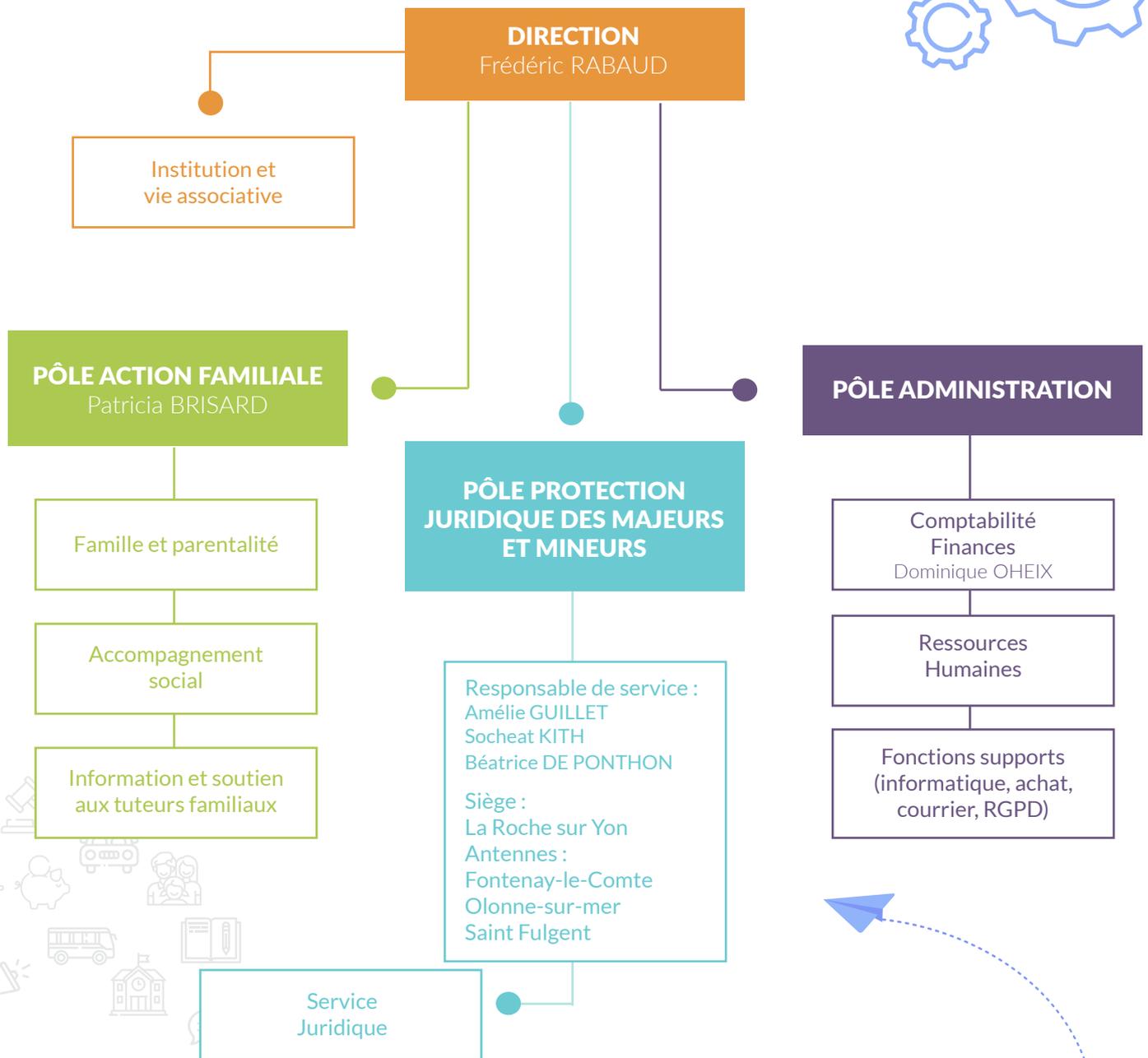
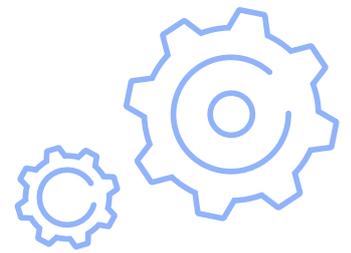
1 CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

1 RÉFÉRENTE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ

1 CHARGÉ DE MISSION POUR L'ÉMISSION
CONSEIL DE FAMILLE



ORGANIGRAMME *des salariés*





SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR
www.udaf85.fr

**Union départementale
des associations familiales de la Vendée**

Maison des Familles
119 bd des Etats-Unis - BP 667
85 016 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 44 37 10

www.udaf85.fr
actionfamiliale@udaf85.fr

